

Communiqué

Incendie au foyer ADOMA 4 rue Michelet, 94200 Ivry-sur-Seine

Le résultat d'années d'incurie et de négligence de la part d'ADOMA-CDC !

Dimanche 19 juin 2022 vers 16h45 de l'après-midi, un incendie a éclaté au sous-sol du foyer de travailleurs immigrés 4 rue Michelet à Ivry sur Seine.

4 personnes ont été transportées à l'hôpital suite à des blessures graves subies en sautant de leurs chambres à cause de la fumée et la panique.

Les studios du sous-sol sont fermés. Leurs habitants ont dû se débrouiller pour trouver un hébergement d'urgence auprès de la famille ou des amis.

L'électricité reste coupée dans les premiers étages du bâtiment, l'eau est coupée partout.

Les pompiers ont fracassé les portes d'une bonne partie des logements. Leurs habitants ont parfois renoncé à aller au travail car leurs affaires n'étaient plus protégés et ils n'avaient pas les moyens d'improviser des fermetures.

Cet incendie aurait été provoqué par des squatteurs qui ont réinvesti le sous-sol depuis l'arrêt de la surveillance par vigiles décidé par ADOMA-CDC il y a deux mois.

Le feu a détruit une partie du sous-sol et au moins une chambre complètement au 1ère étage. Mais cela fait des années que les résidents du foyer Michelet se sentent abandonnés par leur gestionnaire.

Il faut dire que les résidents qui paient entre 347€ par mois pour des chambres de 7m² n'ont jamais eu la vie facile. Le foyer est très dégradé, des problèmes d'insalubrité et de sécurité, de souris, d'insectes abondent.

Un projet de démolition reconstruction est programmé pour démarrer en septembre 2023. Entre temps, le foyer est habité largement par des travailleurs immigrés, souvent vieux, handicapés ou malades. Une association fondée par quelques résidents (« Du Gourbi à la Dignité ») a organisé une manifestation en janvier 2021 et différents événements pour pousser les autorités à reloger au plus vite les résidents les plus vulnérables. Certaines familles ont été relogées mais il reste beaucoup de travail à faire.

C'est pourquoi les résidents demandent :

1) d'être reçus **par la direction d'ADOMA-CDC** pour discuter l'accélération du relogement de tous les résidents restants. Ce n'est pas la première fois qu'il y a eu un incendie dans ce foyer vétuste et tout le monde a l'impression de vivre en danger et dans des conditions d'insalubrité et d'indignité permanente.

2) la réparation au plus vite des portes fracassées, un système d'indemnisation pour ceux qui ont subi des dégâts. Les résidents ont l'intention de porter plainte contre ADOMA-CDC pour négligence et mise en danger et réclame des indemnisations pour les préjudices subies.

3) l'accélération de la fermeture complète de cet ancien foyer vétuste ;

4) d'être reçus **par la Mairie d'Ivry** pour examiner les demandes de relogement et d'hébergement d'urgence rendues encore plus nécessaires par cet incendie, de nombreux résidents ont fait des demandes de relogement **restées sans réponse depuis des années ;**

5) une copie du rapport du service d'hygiène de la municipalité qui a été faite en février 2020 à la demande de l'association des résidents. Ce rapport a été envoyé à Adoma mais la mairie a refusé de donner une copie à l'association qui a fait pression pour le faire !

Lundi 20 juin 2022, à Ivry sur Seine

Du Gourbi à la Dignité,

Contact : Konzy Yindi, ch 506: 07 55 76 02 78 ; dugourbialadignite@gmail.com

avec le soutien du Comité de résidents, du Copaf, Droit au Logement, d'associations, d'organisations d'Ivry etc...

Réclamations collectives des résidents du foyer 4 rue Michelet, 94200 Ivry-sur-Seine après discussion à l'AG du 26 juin 2022

1) Les résidents réclament de l'information transparente sur le bilan de l'incendie qui a frappé le foyer le dimanche 19 juin 2022. Notamment ils veulent savoir où en sont les blessés ? Quelle est la gravité des blessures ? Quel est leur avenir ?

2) Ils réclament le relogement dans des conditions décentes de tous les résidents dont les chambres nécessitent un nettoyage de fond à cause des dégâts de l'eau ou des fumées toxiques.

3) Ils réclament la continuité d'une surveillance des accès du foyer par des vigiles et un découragement actif et par présence humaine de toute réoccupation par des squatteurs, et ceci jusqu'au déménagement définitif de l'ensemble du foyer.

4) Ils demandent la réparation définitive des portes fracturées par les sapeurs pompiers lors de leur intervention.

5) Ils demandent un relogement accéléré de tous les résidents du foyer, et notamment de tous les résidents handicapés, à mobilité réduite ou sous suivi médical. Une liste de 50 personnes a été transmis à la Mairie et à Adoma par l'association « Du Gourbi à la Dignité ». Un certain nombre de ces résidents ont été relogés mais il reste un nombre important de dossiers à traiter.

6) Certains résidents ont porté plainte contre X suite à des vols d'argent et d'affaires de leur chambre SANS EFFRACTION, ce qui veut dire que seul le personnel d'Adoma peut être responsable. Ils veulent savoir où en sont les enquêtes internes que l'on suppose lancées suite à ces plaintes.

7) Ils demandent aussi l'interdiction faite au personnel technique ou de gestion d'ADOMA d'entrer dans le domicile privé des résidents sans l'autorisation préalable de ceux-ci.

8) Ils constatent que lors de l'AG il y avait largement assez de candidats au poste de délégué et de suppléant pour justifier la tenue d'élections d'un comité de résidents dans les délais les plus brefs possibles.

9) Ils demandent que jusqu'à la tenue de ces nouvelles élections, la prolongation du mandat des deux délégués restant de l'ancienne équipe soit reconnue.

Le 26 juin 2022,

AG des résidents, en présence de

Baidy Diawara, président en exercice de la Coordination des délégués des foyers Adoma et de Michael Hoare, président du Copaf.